



Épeigné-les-Bois

MAIRIE d'ÉPEIGNÉ LES BOIS

le 04/02/2026

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous informer que le Conseil Municipal se réunira à la Mairie

Le lundi 9 février à 18h30

Je vous prie de bien vouloir assister à cette séance.

Le Maire,
Jean Candia



ORDRE DU JOUR

A l'issue de l'approbation du procès-verbal de la séance du 4 décembre 2025 seront abordés les points suivants :

- ✓ Délibération n°2026-XXX État récapitulatif annuel des indemnités perçues par les élus municipaux au titre de l'année 2025
- ✓ Délibération n°2026-XXX Autorisation du maire à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement(dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent)
- ✓ Délibération n°2026-XXX Fixation des tarifs pour encarts publicitaires du bulletin municipal 2025-2026
- ✓ Délibération n°2026-XXX Contrats d'électricité au Tarif Régulé, par Points de Livraison
- Informations et sujets diverses :
 - Présentation projet agrivoltaïque « Bourdisson » par entreprise UNIT-e
 - Point Cantine
 - Point RH
 - Repas du personnel
 - Fête « Herbes Ô Centre » (27/9)
 - Ambassadeur « Jour de Cher »
 - Divers
- Agenda
- Urbanisme